

## **AVIS DES SOCIETES**

### **ETATS FINANCIERS**

**SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs**  
**Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie**

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 Juin 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Karim DEROUICHE (FINOR).

**BILAN**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**  
(exprimé en dinars)

	Notes	31 décembre			Notes	31 décembre	
		2024	2023			2024	2023
<b>ACTIFS</b>				<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Actifs immobilisés				Capital social		5 561 635	5 561 635
Immobilisations incorporelles		326 167	246 026	Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Moins : amortissements		(248 724)	(241 823)	Réserves		1 356 163	1 391 961
	4	<u>77 443</u>	<u>4 203</u>	Subventions d'investissement		40 491	-
Immobilisations corporelles		12 991 854	12 333 880	Résultats reportés		4 679 988	3 035 254
Moins : amortissements		(5 789 233)	(5 273 400)	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<u>13 091 317</u>	<u>11 441 890</u>
	4	<u>7 202 621</u>	<u>7 060 480</u>	Résultat net de l'exercice		2 671 212	4 389 754
Immobilisations financières		2 543 637	2 487 489	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	10	<u>15 762 529</u>	<u>15 831 644</u>
Moins : provisions		(678 350)	(605 621)				
	5	<u>1 865 287</u>	<u>1 881 868</u>	<b>PASSIFS</b>			
Total des actifs immobilisés		<u>9 145 351</u>	<u>8 946 551</u>	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<u>9 145 351</u>	<u>8 946 551</u>	Emprunts et dettes assimilées	11	449 723	505 636
<b>ACTIFS COURANTS</b>				Provisions pour risques et charges		298 528	333 993
Stocks	6	6 726 125	5 586 123	<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<u>748 251</u>	<u>839 629</u>
Clients et comptes rattachés		11 949 772	11 885 991	<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Moins : provisions		(490 124)	(254 340)	Fournisseurs et comptes rattachés	12	9 554 272	7 993 919
	7	<u>11 459 648</u>	<u>11 631 651</u>	Autres passifs courants	13	2 509 686	2 708 626
Autres actifs courants	8	1 194 997	1 386 794	Concours bancaires et autres passifs financiers	14	275 360	490 308
Liquidités et équivalents de liquidités	9	323 977	313 007	<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<u>12 339 318</u>	<u>11 192 853</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<u>19 704 747</u>	<u>18 917 575</u>	<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<u>13 087 569</u>	<u>12 032 482</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<u>28 850 098</u>	<u>27 864 126</u>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<u>28 850 098</u>	<u>27 864 126</u>

**ETAT DE RESULTAT**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**  
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	15	25 281 766	24 627 820
Autres produits d'exploitation	16	86 516	69 975
Production immobilisée		60 592	8 258
<b><u>Total des produits d'exploitation</u></b>		<b><u>25 428 874</u></b>	<b><u>24 706 053</u></b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours	6	(353 532)	(381 259)
Achats consommés	17	15 367 105	14 770 056
Charges de personnel	18	2 990 913	2 746 308
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	1 058 887	498 657
Autres charges d'exploitation	20	2 529 164	2 536 601
<b><u>Total des charges d'exploitation</u></b>		<b><u>21 592 537</u></b>	<b><u>20 170 363</u></b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b><u>3 836 337</u></b>	<b><u>4 535 690</u></b>
Charges financières nettes	21	(154 146)	(198 559)
Produits des placements	22	44 253	790 445
Autres gains ordinaires	23	62 257	85 132
Autres pertes ordinaires	24	(52 679)	(9 814)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b><u>3 736 022</u></b>	<b><u>5 202 894</u></b>
Impôt sur les sociétés	25	(851 848)	(677 617)
Contribution sociale de solidarité	25	(127 777)	(135 523)
Contribution conjoncturelle	25	(85 185)	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b><u>2 671 212</u></b>	<b><u>4 389 754</u></b>
Résultat par action	10	0.480	0.789

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	26	29 796 086	25 692 399
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	27	(21 084 595)	(18 756 279)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	28	(3 672 647)	(3 243 107)
Intérêts payés	29	(159 060)	(199 297)
Impôts sur les bénéfices payés	30	(903 284)	(472 256)
Encaissements au titre des activités de placements	31	7 256	67 852
		<u>3 983 756</u>	<u>3 089 312</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(687 616)	(783 717)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	45 490	81 850
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(305 210)
Dividendes reçus	22	36 997	733 752
		<u>(605 129)</u>	<u>(273 325)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions	34	(2 780 818)	(2 224 654)
Encaissements suite à la cession d'actions propres		-	86 801
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	11	(551 902)	(791 128)
		<u>(3 332 720)</u>	<u>(2 928 981)</u>
<b>Variation de trésorerie</b>			
		<u>45 907</u>	<u>(112 994)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	35	278 070	391 064
Trésorerie à la fin de l'exercice	35	323 977	278 070

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA  
Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

## SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2024	2023		2024	2023		2024	2023
Produits d'exploitation	25 368 282	24 697 795	Coût des matières consommées	15 367 105	14 770 056			
Production immobilisée	60 592	8 258						
Production stockée	353 532	381 259						
<u>Production</u>	<u>25 782 406</u>	<u>25 087 312</u>	<u>Achats consommés</u>	<u>15 367 105</u>	<u>14 770 056</u>	<u>Marge sur coût matières</u>	<u>10 415 301</u>	<u>10 317 256</u>
Marge sur coût matières	10 415 301	10 317 256	Autres charges externes	2 358 801	2 370 950			
<u>Sous total</u>	<u>10 415 301</u>	<u>10 317 256</u>	<u>Sous total</u>	<u>2 358 801</u>	<u>2 370 950</u>	<u>Valeur ajoutée brute</u>	<u>8 056 500</u>	<u>7 946 306</u>
Valeur ajoutée brute	8 056 500	7 946 306	Impôts et taxes	170 363	165 651			
			Charges de personnel	2 990 913	2 746 308			
<u>Sous total</u>	<u>8 056 500</u>	<u>7 946 306</u>	<u>Sous total</u>	<u>3 161 276</u>	<u>2 911 959</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>4 895 224</u>	<u>5 034 347</u>
Excédent brut d'exploitation	4 895 224	5 034 347	Charges financières nettes	154 146	198 559			
Produits des placements	44 253	790 445	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 058 887	498 657			
Autres gains ordinaires	62 257	85 132	Autres pertes ordinaires	52 679	9 814			
			Impôt sur les sociétés	851 848	677 617			
			Contribution sociale de solidarité	127 777	135 523			
			Contribution conjoncturelle	85 185	-			
<u>Sous total</u>	<u>5 001 734</u>	<u>5 909 924</u>	<u>Sous total</u>	<u>2 330 522</u>	<u>1 520 170</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>2 671 212</u>	<u>4 389 754</u>
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	<u>2 671 212</u>	<u>4 389 754</u>

## I- LES NOTES DE PRESENTATION

### Note 1 : Présentation de la société

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 31 décembre 2024 à 5.561.635 dinars divisé en 5.561.635 actions d'une valeur nominale d' un dinar chacune.

La société est la mère de quatre filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM ;
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM ;
- La société TALOS est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017 et détenue à concurrence de 66,22% par la société SAM.
- La société « INTERIEURS France SAS » est une société par actions simplifiée de droit français constituée en 2024 et détenue à concurrence de 99,89% par la société SAM.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 35,36% par la société SAM. Elle n'est pas considérée en tant que filiale.

La Société Atelier du Meuble ne dispose pas d'un pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société, en vertu des statuts ou d'un contrat.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

## REFERENTIEL COMPTABLE

### Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

### Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

#### 3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

### 3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Concessions	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Agencements, aménagements et installations	15%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de transport acquis en leasing	33%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%

### 3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

### 3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

### 3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### 3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant leur conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice.

### 3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

### 3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

## II - LES NOTES AU BILAN

### Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31 décembre 2024, un montant net de D : 7280064.. contre D : 7064683.. au 31 décembre 2023, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur Nette 2024</u>	<u>Valeur Nette 2023</u>
- Immobilisations incorporelles	326 167	248 724	77 443	4 203
- Immobilisations corporelles	12 991 854	5 789 233	7 202 621	7 060 480
<u>Total</u>	<u>13 318 021</u>	<u>6 037 957</u>	<u>7 280 064</u>	<u>7 064 683</u>

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA  
Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024  
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes						Amortissements					Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Reclassements	Régularisations	Cessions	Fin de la période	Début de la période	Dotations de l'exercice	Reclassements	Cessions	Fin de la période	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		246 026	18 959	61 182	-	-	326 167	241 823	6 901	-	-	248 724	77 443
Logiciels	33%	228 820	18 959	-	-	-	247 779	228 820	5 219	-	-	234 039	13 740
Concessions	33%	17 206	-	-	-	-	17 206	13 003	1 682	-	-	14 685	2 521
Immobilisations incorporelles encours		-	-	61 182	-	-	61 182	-	-	-	-	-	61 182
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		12 333 880	989 442	(61 182)	(44 397)	(225 889)	12 991 854	5 273 400	740 385	-	(224 552)	5 789 233	7 202 621
Terrain		4 204 851	-	-	-	-	4 204 851	-	-	-	-	-	4 204 851
Constructions	5%	1 626 163	-	-	-	-	1 626 163	970 324	61 308	-	-	1 031 632	594 531
Agencements et aménagements	15%	2 025 202	188 897	-	-	-	2 214 099	1 445 561	209 148	-	-	1 654 709	559 390
Equipements industriels	15%	455 485	-	-	-	-	455 485	380 523	17 322	-	-	397 845	57 640
Installations techniques	15%	13 867	-	-	-	-	13 867	13 867	-	-	-	13 867	-
Installations générales	15%	196 571	-	-	-	-	196 571	192 553	1 664	-	-	194 217	2 354
AAI généraux	15%	188 937	20 701	-	-	-	209 638	138 917	16 739	-	-	155 656	53 982
Outilsage industriel	15%	93 561	3 367	-	-	-	96 928	65 626	7 817	-	-	73 443	23 485
Matériel de transport	20%	857 699	3 697	205 595	-	(225 889)	841 102	830 482	13 473	205 135	(224 552)	824 538	16 564
Mobilier, matériel de bureau	20%	314 771	70 799	-	-	-	385 570	234 286	42 251	-	-	276 537	109 033
Matériel informatique	33%	429 454	21 525	-	-	-	450 979	307 597	37 540	-	-	345 137	105 842
Matériel de transport à statut juridique particulier	33%	1 560 496	320 892	(205 595)	-	-	1 675 793	693 664	333 123	(205 135)	-	821 652	854 141
Immobilisations corporelles en cours		297 953	322 855	-	-	-	620 808	-	-	-	-	-	620 808
Avances, fournisseurs d'immobilisations		68 870	36 709	(61 182)	(44 397)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>		<b>12 579 906</b>	<b>1 008 401</b>	<b>-</b>	<b>(44 397)</b>	<b>(225 889)</b>	<b>13 318 021</b>	<b>5 515 223</b>	<b>747 286</b>	<b>-</b>	<b>(224 552)</b>	<b>6 037 957</b>	<b>7 280 064</b>

**Note 5 : Immobilisations financières**

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2024 à D : 1865287.. contre D : 1881868.. au 31 décembre 2023, et s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Titres de participation	(A)	2 443 360	2 138 150
- Avance sur prise de participation "Société Intérieurs France"		-	305 210
- Prêts au personnel		98 865	42 717
- Dépôts et cautionnements		1 412	1 412
<u>Total brut</u>		<u>2 543 637</u>	<u>2 487 489</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation		(678 350)	(605 621)
<u>Total net</u>		<u>1 865 287</u>	<u>1 881 868</u>

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

<u>Société</u>	<u>Nombre de</u> <u>parts</u>	<u>Coût</u> <u>d'acquisition/souscri</u> <u>ption</u>	<u>Montant total de</u> <u>la participation</u>	<u>% de détention</u>
- Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99.99%
- Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99.95%
- Société Intérieurs Côte d'Ivoire	7 739	49	380 350	35.36%
- Société TALOS	2 980	100	298 000	66.22%
- Société Intérieurs France	89 900	3	305 210	99.89%
<u>Total</u>			<u>2 443 360</u>	

**Note 6 : Stocks**

Les valeurs d'exploitation totalisent au 31 décembre 2024 un montant de D : 6726125., contre D : 5586123.. à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Matières premières	425 045	322 683
- Emballages	7 416	7 022
- Produits intermédiaires	3 937 145	3 619 225
- Marchandises	55 337	45 372
- Stocks en transit	858 250	502 421
<i><u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u></i>	<u>5 283 193</u>	<u>4 496 723</u>
- Produits finis	1 442 932	1 089 400
<i><u>Total des stocks de produits finis et des encours</u></i>	<u>1 442 932</u>	<u>1 089 400</u>
<u>Total général</u>	<u>6 726 125</u>	<u>5 586 123</u>

**Note 7 : Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2024 un solde, net de provisions, de D : 11459648., contre D : 11631651.. à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Clients ordinaires	7-1	11 846 789	10 450 671
- Clients, effets à recevoir		190 577	7 188
- Clients, retenues de garantie		710	710
- Clients, factures à établir		262 025	1 278 884
- Clients, avoirs à établir		(498 867)	-
- Clients douteux		148 538	148 538
<u>Total brut</u>		<u>11 949 772</u>	<u>11 885 991</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(490 124)	(254 340)
<u>Total net</u>		<u>11 459 648</u>	<u>11 631 651</u>

**7-1 Clients ordinaires**

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Clients, sociétés du groupe	7 632 557	5 566 579
- Clients, hors groupe	4 214 232	4 884 092
<u>Total</u>	<u>11 846 789</u>	<u>10 450 671</u>

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes	210 101	299 431
- Personnel, avances et prêts	188 850	187 875
- Etat, impôts et taxes	155 805	155 805
- Comptes courants associés	40 526	46 545
- Prêts aux sociétés du groupe	137 500	170 000
- Charges constatées d'avance	72 243	48 779
- Charges à récupérer	470 332	515 327
- Produits à recevoir	12 867	17 706
<u>Total brut</u>	<u>1 288 224</u>	<u>1 441 468</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	(93 227)	(54 674)
<u>Total net</u>	<u>1 194 997</u>	<u>1 386 794</u>

8-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Etat, redressement fiscal	155 805	155 805
	<u>155 805</u>	<u>155 805</u>

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report d'IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le ramenant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités.

L'affaire a été portée devant la cour d'appel puis en cassation, qui a rendu son jugement définitif en février 2019 et a confirmé le jugement de l'appel en ramenant le montant réclamé à D : 110.346.

En juillet 2020, la société a déposé une demande en restitution du trop perçu, soit D : 43.675.

8-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes non encore facturées à la société "SMC".

**Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à D : 323977., contre D : 313007. à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- AMEN BANK	11 307	14 967
- UIB	14 041	133 789
- BIAT MARSА	156 148	4 259
- ZITOUNA BANK	25 268	312
- ATTIJARI BANK	6 764	-
- BTS	63 964	3 026
- WIFAK BANK	1 752	443
- BANQUE DE L'HABITAT	1 148	7 859
- UBCI	7 314	16 495
- BMCE	36	36
- BTK LA MARSА	77	3 680
- BIAT COMPTE EN DEVISE	252	128 101
- Caisses	179	40
- Régies d'avance et accreditifs	35 727	-
<u>Total</u>	<u>323 977</u>	<u>313 007</u>

**Note 10 : Capitaux propres**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Capital social		5 561 635	5 561 635
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		556 163	556 163
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Autres compléments d'apports		-	35 798
- Subventions d'investissement		40 491	-
- Résultats reportés		4 679 988	3 035 254
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>(A)</b>	<u>13 091 317</u>	<u>11 441 890</u>
Résultat net de l'exercice (1)		2 671 212	4 389 754
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>(C)</b>	<u>15 762 529</u>	<u>15 831 644</u>
- Nombre d'actions (2)		5 561 635	5 561 635
<b>Résultat par action (1)/(2)</b>	<b>(B)</b>	<b>0.480</b>	<b>0.789</b>

(A) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues s'élèvent au 31 décembre 2024 à D : 800.000, correspondant au solde du poste "Réserves pour réinvestissement exonéré".

(B) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(C) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci après :

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA  
Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**  
(exprimé en dinars)

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestissement exonéré</i>	<i>Autres compléments d'apports</i>	<i>Actions propres</i>	<i>Subventions d'investissement</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Total</i>
<b>Soldes au 31 Décembre 2022</b>	5 561 635	1 453 040	556 163	800 000	16 141	(67 144)	-	2 285 161	2 974 747	-	13 579 743
Affectation approuvée par l'AGO du 19/05/2023								750 093	(2 974 747)	2 224 654	-
Distribution de dividendes										(2 224 654)	(2 224 654)
Cessions d'actions propres					19 657	67 144					86 801
Résultat net de l'exercice 2023									4 389 754		4 389 754
<b>Soldes au 31 Décembre 2023</b>	5 561 635	1 453 040	556 163	800 000	35 798	-	-	3 035 254	4 389 754	-	15 831 644
Affectation approuvée par l'AGO du 25/06/2024					(35 798)			1 644 734	(4 389 754)	2 780 818	-
Distribution de dividendes										(2 780 818)	(2 780 818)
Subventions d'investissement							40 491				40 491
Résultat net de l'exercice 2024									2 671 212		2 671 212
<b>Soldes au 31 Décembre 2024</b>	5 561 635	1 453 040	556 163	800 000	-	-	40 491	4 679 988	2 671 212	-	15 762 529

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA  
Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

**Note 11 : Emprunts et dettes assimilées**

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élevaient au 31 décembre 2024 à D : 449722.517. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2023		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2024	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
<b>CREDITS BANCAIRES</b>									
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	-	221 197	-	-	(221 197)	-	-
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING</b>									
HANNIBAL LEASE	54 226	Mensuellement (2019-2024)	-	5 581	-	-	(5 581)	-	-
HANNIBAL LEASE	107 215	Mensuellement (2019-2024)	-	16 639	-	-	(16 639)	-	-
HANNIBAL LEASE	65 445	Mensuellement (2019-2024)	-	11 249	-	-	(11 249)	-	-
HANNIBAL LEASE	44 153	Mensuellement (2020-2025)	-	8 622	-	-	(8 622)	-	-
HANNIBAL LEASE	167 343	Mensuellement (2021-2026)	55 143	30 201	-	(33 686)	(30 201)	21 457	33 686
HANNIBAL LEASE	62 903	Mensuellement (2021-2026)	19 568	10 724	-	(11 956)	(10 724)	7 612	11 956
HANNIBAL LEASE	80 792	Mensuellement (2021-2026)	29 365	13 285	-	(15 142)	(13 285)	14 223	15 142
HANNIBAL LEASE	93 620	Mensuellement (2022-2027)	38 075	14 909	-	(16 988)	(14 909)	21 087	16 988
AL BARAKA BANK	97 643	Mensuellement (2022-2027)	41 584	15 402	-	(16 783)	(15 402)	24 801	16 783
AL BARAKA BANK	96 948	Mensuellement (2022-2027)	48 395	14 277	-	(15 934)	(14 277)	32 461	15 934
AL BARAKA BANK	68 867	Mensuellement (2023-2026)	14 377	11 752	-	(13 205)	(11 752)	1 172	13 205
AL BARAKA BANK	130 172	Mensuellement (2023-2028)	76 028	18 656	-	(20 401)	(18 656)	55 627	20 401
UBCI	222 427	Mensuellement (2023-2028)	133 320	31 537	-	(34 599)	(31 537)	98 721	34 599
AL BARAKA BANK	102 386	Mensuellement (2023-2026)	49 781	26 426	-	(28 942)	(26 426)	20 839	28 942
AL BARAKA BANK	52 904	Mensuellement (2024-2027)	-	-	52 904	(12 412)	(25 383)	15 109	12 412
TUNISIE LEASING & FACTORING	90 376	Mensuellement (2024-2027)	-	-	90 376	(24 151)	(30 778)	35 447	24 151
AL WIFAK BANK	109 172	Mensuellement (2024-2029)	-	-	109 172	(15 525)	(25 230)	68 417	15 525
AL WIFAK BANK	68 440	Mensuellement (2024-2027)	-	-	68 440	(15 636)	(20 054)	32 750	15 636
<b>Total</b>			<b>505 636</b>	<b>450 457</b>	<b>320 892</b>	<b>(275 360)</b>	<b>(551 902)</b>	<b>449 723</b>	<b>275 360</b>

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2024 à D : 9554272., contre D : 7993919.. à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Fournisseurs d'exploitation locaux	12-1	4 963 691	4 126 121
- Fournisseurs d'exploitation étrangers		1 429 188	1 152 029
- Fournisseurs, effets à payer		2 265 674	2 562 349
- Fournisseurs, retenues de garantie		60 860	39 168
- Fournisseurs, factures non parvenues		832 111	113 180
- Fournisseurs d'immobilisations		2 748	1 072
<u>Total</u>		<u>9 554 272</u>	<u>7 993 919</u>

12-1 Fournisseurs d'exploitation locaux

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe	4 172 110	3 250 442
- Fournisseurs d'exploitation, hors groupe	791 581	875 679
<u>Total</u>	<u>4 963 691</u>	<u>4 126 121</u>

**Note 13 : Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Clients, avances et acomptes	75 495	468 015
- Etat, impôt sur les sociétés à payer (voir note 25)	221 254	136 649
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer (voir note 25)	127 259	135 523
- Etat, Contribution conjoncturelle à payer (voir note 25)	85 185	-
- Etat, divers impôts et taxes à payer	490 517	318 183
- Sociétés du groupe	600 000	600 000
- Actionnaires dividendes à payer	59	59
- CNSS	227 604	206 922
- Créiteurs divers	50 427	14 672
- Charges à payer	453 144	376 514
- Produits constatés d'avance	169 394	450 409
- Compte d'attente	9 348	1 680
<u>Total</u>	<u>2 509 686</u>	<u>2 708 626</u>

**Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts et dettes assimilées (note 11)	275 360	450 457
- Intérêts courus	-	4 914
- ATTIJARI BANK	-	34 937
<u>Total</u>	<u>275 360</u>	<u>490 308</u>

**III - LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT**

**Note 15 : Revenus**

Les revenus totalisent à la clôture de l'exercice D : 25281766., contre D : 24627820.. à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Ventes de marchandises taxables	21 244 442	20 572 946
- Ventes en suspension de taxes	2 152 203	2 814 399
- Ventes à l'exportation	1 881 889	1 198 325
- Prestations de services	3 232	4 310
- Prestations de services à l'export	-	37 840
<u>Total</u>	<u>25 281 766</u>	<u>24 627 820</u>

**Note 16 : Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 31 décembre 2024 à D : 86516., contre D : 69975. au 31 décembre 2023 et s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Ristournes perçues	52 988	41 647
- Subvention d'exploitation	15 000	9 800
- Produits locatifs	18 528	18 528
<u>Total</u>	<u>86 516</u>	<u>69 975</u>

**Note 17 : Achats consommés**

Les achats consommés se sont élevés, au 31 décembre 2024 à D : 15367105., contre D : 14770056.. à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Bois et dérivés	4 388 749	3 649 159
- Articles de quincaillerie	681 957	800 171
- Accessoires bureaux	634 957	347 365
- Accessoires de chaises	3 880 497	3 159 678
- Produits semi-finis	1 444 083	1 443 915
- Tissu mousse et cuire	429 972	462 276
- Marbres et verrerie	214 615	213 758
- Emballages	151 082	125 332
- Produits chimiques	67 588	74 675
- Frais sur import	1 567 126	1 279 385
- Sous-traitance	398 015	251 871
- Achats de marchandises	1 901 469	1 713 979
- Carburant	229 479	215 518
- Eau électricité et gaz	75 570	87 758
- Fournitures de bureau	37 079	14 704
- Autres	51 337	49 224
<u>Total</u>	<u>16 153 575</u>	<u>13 888 768</u>
- Variation des stocks de matières	(786 470)	881 288
<u>Total achats consommés</u>	<u>15 367 105</u>	<u>14 770 056</u>

**Note 18 : Charges de personnel**

Les charges de personnel totalisent à la clôture de l'exercice D : 2990913., contre D : 2746308.. au 31 Décembre 2023 et se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Salaires et compléments de salaires	3 018 447	2 731 079
- Charges sociales	591 768	488 080
- Autres charges du personnel	25 991	38 834
- Provisions pour congés payés	18 299	35 404
- Transfert de charges	(663 592)	(547 089)
<u>Total</u>	<u>2 990 913</u>	<u>2 746 308</u>

**Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	6 901	2 193
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	740 385	648 141
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	72 729	16 722
- Dotations aux provisions pour risques et charges	37 500	54 965
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	341 586	105 802
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	38 553	3 818
- Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-	(64 005)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(105 802)	(209 441)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des prêts au personnel	-	(13 538)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	(72 965)	(46 000)
<u>Total</u>	<u>1 058 887</u>	<u>498 657</u>

**Note 20 : Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation s'élevaient à la clôture de l'exercice à D : 2529164.., contre D : 2536601.. au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Locations	35 243	34 200
- Entretien et réparations	198 757	221 482
- Assurances	173 236	169 118
- Sous-traitance	40 428	34 634
- Autres	474	1 976
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>448 138</u>	<u>461 410</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	486 696	680 837
- Personnel extérieur à l'entreprise	852 503	791 107
- Publicité, publications et relations publiques	259 600	259 873
- Transports	41 240	33 274
- Voyages et déplacements	231 073	234 659
- Réceptions	39 866	25 810
- Frais postaux et de télécommunications	42 625	46 229
- Services bancaires et assimilés	63 707	41 179
- Cotisations et dons	2 706	25 283
- Jetons de présence	33 000	28 000
- Autres	26 904	10 660
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 079 920</u>	<u>2 176 911</u>
- TFP	28 596	25 984
- FOPROLOS	28 596	25 984
- TCL	61 746	55 239
- Droits d'enregistrement et de timbre	32 685	41 214
- Taxes sur les véhicules	8 376	8 531
- Autres	10 364	8 699
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>170 363</u>	<u>165 651</u>
- Transfert de charges	(169 257)	(267 371)
<u>Total général</u>	<u>2 529 164</u>	<u>2 536 601</u>

**Note 21 : Charges financières nettes**

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 154146., contre D : 198559. au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Intérêts des emprunts bancaires	19 491	67 235
- Intérêts sur crédits à court terme	-	237
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	74 761	69 113
- Intérêts des comptes courants associés	48 000	48 000
- Intérêts créditeurs	(14 935)	(21 409)
- Pénalités	3 431	7 462
- Pertes de change	38 179	44 546
- Gains de change	(26 447)	(21 616)
- Autres	11 666	4 991
<u>Total</u>	<u>154 146</u>	<u>198 559</u>

**Note 22 : Produits des placements**

Les produits de placement présentent un solde de D : 44253., contre D : 790445. en 2023 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Produits des participations	36 997	733 752
- Revenus des placements monétaires	7 256	56 693
<u>Total</u>	<u>44 253</u>	<u>790 445</u>

**Note 23 : Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 62257. et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations	45 490	77 648
- Apurement comptes créditeurs	16 767	7 484
<u>Total</u>	<u>62 257</u>	<u>85 132</u>

**Note 24 : Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 52679. et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Charges nettes sur cession d'immobilisations	1 337	-
- Pertes suite redressement CNSS	35 163	-
- Apurement comptes débiteurs	16 179	9 659
- Moins-value sur cession des titres SICAV	-	155
<u>Total</u>	<u>52 679</u>	<u>9 814</u>

**Note 25 : Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution sociale de solidarité ont été liquidés comme suit :

<b><i>Résultat net de l'exercice</i></b>		<b>2 671 212</b>
<b><i>Réintégrations</i></b>		<b>1 812 804</b>
Impôt sur les sociétés	851 848	
Contribution sociale de solidarité	127 777	
Contribution conjoncturelle	85 185	
Réceptions excédentaires	79 307	
Amendes et pénalités	3 431	
Dotations aux provisions	490 368	
Pertes exceptionnelles	51 342	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	15 845	
Autres charges non déductibles	91 070	
Timbre de voyage	420	
Perte de change non réalisée 2024	10 338	
Gain de change non réalisé 2023	5 873	
<b><i>Déductions</i></b>		<b>224 776</b>
Dividendes	36 997	
Gain de change non réalisé 2024	5 789	
Perte de change non réalisée 2023	3 223	
Reprise sur provisions	178 767	
<b>Résultat fiscal avant déduction des provisions</b>		<b>4 259 240</b>
Provisions pour créances litigieuses	-	
<b>Résultat fiscal</b>		<b>4 259 240</b>
<b><u>Impôt sur les sociétés au taux de 20%</u></b>		<b><u>851 848</u></b>
Excédent d'impôt dégagé sur la déclaration de 2023		(2 589)
Retenues à la source		(28 632)
Acomptes provisionnels payés		(599 373)
<b><u>Impôt sur les sociétés à payer</u></b>		<b><u>221 254</u></b>
<b><u>Contribution sociale de solidarité (3% du résultat fiscal)</u></b>		<b><u>127 777</u></b>
Report de la contribution sociale de solidarité dégagé sur la déclaration de 2023		(518)
<b><u>Contribution sociale de solidarité à payer</u></b>		<b><u>127 259</u></b>
<b><u>Contribution conjoncturelle des sociétés (2% du résultat fiscal)</u></b>		<b><u>85 185</u></b>

**IV - LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**

**Note 26 : Sommes reçues des clients**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Revenus	25 281 766	24 627 820
- Autres produits d'exploitation	86 516	69 975
- Transfert de charges	832 849	814 460
- Autres gains ordinaires	16 767	7 484
- Créances virées en pertes	(16 179)	(9 659)
- TVA collectée	4 249 349	4 080 913
- Clients et comptes rattachés en début de période	11 885 991	7 528 344
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(11 949 772)	(11 885 991)
- Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(468 015)	(292 976)
- Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	75 495	468 015
- Prêts aux sociétés du groupe début de période	170 000	220 000
- Prêts aux sociétés du groupe fin de période	(137 500)	(170 000)
- Produits à recevoir en début de période	533 033	427 284
- Produits à recevoir en fin de période	(483 199)	(533 033)
- Produits constatés d'avance en début de période	(450 409)	(110 646)
- Produits constatés d'avance en fin de période	169 394	450 409
<b>Total</b>	<u>29 796 086</u>	<u>25 692 399</u>

**Note 27 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	16 153 575	13 888 768
- Autres charges d'exploitation	2 529 164	2 536 601
- Production immobilisée	(60 592)	(8 258)
- Transfert de charges	169 257	267 371
- TVA payée aux fournisseurs de biens et services	3 313 589	3 010 441
- TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	1 019 798	798 612
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	147 474	359 454
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(490 517)	(147 474)
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	7 992 847	5 990 305
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(9 551 524)	(7 992 847)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(299 431)	(197 313)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	210 101	299 431
- Autres créditeurs divers en début de période	616 352	618 027
- Autres créditeurs divers en fin de période	(659 775)	(616 352)
- Autres débiteurs divers en début de période	(46 545)	(44 486)
- Autres débiteurs divers en fin de période	40 526	46 545
- Charges constatées d'avance en début de période	(48 779)	(41 459)
- Charges constatées d'avance en fin de période	72 243	48 779
- Diverses charges à payer en début de période	202 777	142 911
- Diverses charges à payer en fin de période	(261 108)	(202 777)
<b>Total</b>	<u>21 084 595</u>	<u>18 756 279</u>

**Note 28 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Charges de personnel	2 990 913	2 746 308
- Transfert de charges	663 592	547 089
- Avances et prêts au personnel en début de période	(230 592)	(230 036)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	287 715	230 592
- Personnel, charges à payer en début de période	173 737	113 333
- Personnel, charges à payer en fin de période	(192 036)	(173 737)
- C.N.S.S en début de période	206 922	216 480
- C.N.S.S en fin de période	(227 604)	(206 922)
<u>Total</u>	<u>3 672 647</u>	<u>3 243 107</u>

**Note 29 : Intérêts payés**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Charges financières nettes	154 146	198 559
- Intérêts courus en début de période	4 914	5 652
- Intérêts courus en fin de période	-	(4 914)
<u>Total</u>	<u>159 060</u>	<u>199 297</u>

**Note 30 : Impôts sur les bénéfices payés**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	851 848	677 617
- Charge de contribution sociale de solidarité de l'exercice	127 777	135 523
- Charge de contribution conjoncturelle de l'exercice	85 185	-
- Etat, IS à payer en début de période	136 649	-
- Etat, IS à payer en fin de période	(221 254)	(136 649)
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer en début de période	135 523	109 077
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer en fin de période	(127 259)	(135 523)
- Etat, contribution conjoncturelle à payer en fin de période	(85 185)	-
- Etat, IS à reporter en début de période	-	(177 789)
<u>Total</u>	<u>903 284</u>	<u>472 256</u>

**Note 31 : Encaissements (décaissements) au titre des activités de placements**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Solde des placements en début de période	-	11 314
- Charges nettes sur cession de placements à court terme	-	(155)
- Revenus des placements monétaires	7 256	56 693
<u>Total</u>	<u>7 256</u>	<u>67 852</u>

**Note 32 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	18 959	-
- Investissements en immobilisations corporelles	583 662	682 099
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	1 072	1 539
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(2 748)	(1 072)
- TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	86 671	101 151
<u>Total</u>	<u>687 616</u>	<u>783 717</u>

**Note 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles**

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	1 337	4 202
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	45 490	77 648
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	(1 337)	-
<u>Total</u>	<u>45 490</u>	<u>81 850</u>

**Note 34 : Dividendes et autres distributions**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Dividendes servis au cours de l'exercice	(2 780 818)	(2 224 654)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	(59)	(59)
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	59	59
<u>Total</u>	<u>(2 780 818)</u>	<u>(2 224 654)</u>

**Note 35 : Trésorerie à la fin de l'exercice**

	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>
- Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	288 071	312 967
- Régies d'avance et accrédiitifs	35 727	-
- Caisse	179	40
- Comptes courants bancaires affichant des soldes créditeurs	-	(34 937)
<u>Total</u>	<u>323 977</u>	<u>278 070</u>

Note 36 : Les parties liées

**SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN**

Opérations commerciales

• La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 1.765.528 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 3.380.050.

• La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 10.423.727 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 6.501.053.

Répartition des charges communes

• La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 823.702.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 470.332.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 263.846.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 161.112.

Le compte courant associé "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 33.154.

**SOCIETE BUREAU PLUS**

Opérations commerciales

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 767.003.

**SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE**

La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 154.819 Euro soit D : 522.366.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 482.246.

**SOCIETE TALOS**

Opérations commerciales

• La société a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 177.444 TTC.

Le compte client "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 649.258.

• La société a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 61.210 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 25.057.

Répartition des charges communes

• La société a fait supporter la société "TALOS", une quote-part des charges communes pour un montant de D : 9.148.

Le compte courant associé "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 7.372.

Location

La société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts payables par semestre et d'avance. Ce loyer est majoré tous les 2 ans de 5% et ce à partir de la troisième année de la location.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 18.528.

### Avances en comptes courants

• La société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle est remboursable dans un délai de 24 mois. Ce délai a été prorogé de 24 mois supplémentaires à deux reprises.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2024, a été de D : 48.000.

• La société a conclu au 31 décembre 2021 un protocole d'accord avec la société "TALOS" qui a pour objet le règlement d'une partie du solde client pour un montant de D : 220.000 par le biais d'un prêt productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt est remboursable à partir du 31 janvier 2023 moyennant une échéance mensuelle en principal de D : 10.000 et des intérêts payables à la fin de chaque année.

Le remboursement effectué en 2024 s'élève à D : 32.500.

L'encours du prêt s'élève au 31 décembre 2024 à D : 137.500, et les produits financiers y afférents, constatés au titre de l'exercice, ont été de D : 12.901.

### Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président du Conseil d'Administration et a décidé de lui octroyer une rémunération sous forme d'une prime annuelle.

Le Conseil d'Administration réuni le 6 Mai 2025 a décidé d'octroyer une prime au Président du Conseil, au titre de l'année 2024, pour un montant brut de D : 115.000. La charge relative à cette prime a été comptabilisée en 2024 et restant non encore servie jusqu'à la fin de l'exercice, elle figure encore en charges à payer parmi les autres passifs courants.

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 6.000.

Le montant brut des rémunérations servies par la Société Atelier du Meuble à Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 106.864.

Aussi, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE assure la fonction de gérant de la filiale « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN », qui lui sert à ce titre une rémunération mensuelle nette de D : 3.000. Le montant brut des rémunérations servies s'élève à D : 52.078.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2024 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Anis ARFI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2024 à Mr Anis ARFI jusqu'à la date de sa démission en décembre 2024, et constaté en charges s'est élevé à D : 147.865 dont D : 29.303 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2024 a nommé le Directeur Central Mr Mohamed Walid BELLALOUNA en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2024 à Mr Mohamed Walid BELLALOUNA et constaté en charges, s'est élevé à D : 117.956 dont D : 22.434 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA

Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

Note 37 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charges par nature	Montant	Ventilation				Observation
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats consommés	15 013 573	14 791 389	102 825	107 805	11 554	
Autres charges d'exploitation	2 529 164	1 520 722	250 551	654 579	103 312	
Charges financières	195 528	88 736	23 563	23 563	59 666	
Impôts sur les sociétés	1 064 810	-	-	-	1 064 810	
Autres pertes ordinaires	52 679	52 679	-	-	-	
Charges de personnel	2 990 913	1 510 062	548 996	899 191	32 664	
Dotations aux amortissements et provisions	1 058 887	540 314	143 956	297 174	77 443	
<b>TOTAL</b>	<b>22 905 554</b>	<b>18 503 902</b>	<b>1 069 891</b>	<b>1 982 312</b>	<b>1 349 449</b>	

**Note 38 : Les engagements hors bilan**

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
<b>Engagements donnés</b>							
<b>a) Garanties personnelles</b>							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
<b>b) Garanties réelles</b>							
Hypothèques	900 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	500 000	ATTIJARI BANK					Crédit de gestion :
							- Titre foncier N°68064 (3ème rang)
							- Titre foncier N°98956 (2ème rang)
							- Fond de commerce
	500 000	WIFAK BANQUE					Crédit de gestion : Titre foncier N°98956 (3ème rang)
Nantissement							
<b>d) Effets escomptés et non échus</b>							
<b>e) Créances à l'exportation mobilisés</b>							
<b>f) Abandon de créances</b>							
<b>Total</b>	<b>1 900 000</b>						
<b>Engagements reçus</b>							
<b>a) Garanties personnelles</b>							
Cautionnement							
Aval							
Autres garanties							
<b>b) Hypothèques</b>							
Hypothèques							
Nantissement							
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>							
<b>d) Créances à l'exportation mobilisés</b>							
<b>e) Abandon de créances</b>							
<b>Total</b>							
<b>Engagements réciproques</b>							
Emprunt obtenu non encore encaissé							
Crédit consenti non encore versé							
Opération de portage							
Crédit documentaire	357 937	BIAT/ATTIJARI					
Engagement par signature Caution	904 000	BIAT					
	5 226	ATTIJARI BANK					
Commande d'immobilisation							
Commande de longue durée							
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective							
<b>Total</b>	<b>1 267 163</b>						

Note 39 : Engagements sur contrats de location-financement

<u>Rubrique</u>	<u>Paielements minimaux HT au 31/12/2024</u>	<u>Valeur actualisée des paielements minimaux HT au 31/12/2024</u>
Moins d'un an	334 044	275 360
Plus d'un an et moins de 5 ans	494 456	449 723
Plus de 5 ans	-	-
<b>Total des paielements minimaux futurs au titre de la location</b>	<b>828 501</b>	<b>725 083</b>
<b>Moins les montants représentant des charges financières</b>	<b>(103 418)</b>	
<b>Valeurs actualisées des paielements minimaux futurs</b>		<b>725 083</b>

Note 40 : Evènements postérieurs à la clôture

*Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 6 Mai 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.*

*Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.*

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

**I- Rapport sur l'audit des états financiers**

**Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 28.850.098, un bénéfice net de D : 2.671.212 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 323.977.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

**Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de

gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée ; ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons le cas échéant ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la « SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA » eu égard à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 8 mai 2025

**FINOR**

Karim DEROUICHE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A/ Opérations commerciales avec les parties liées**

- Le compte fournisseur « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 767.003.
- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl pour un montant de D : 1.765.528 TTC.

Le compte fournisseur « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 3.380.050.

- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE TALOS Sarl pour un montant de D : 61.210 TTC.

Le compte fournisseur « SOCIETE TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 25.057.

- Votre société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 10.423.727 TTC.

Le compte client « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 6.501.053.

- Votre société a vendu des marchandises à la société TALOS pour un montant de D : 177.444 TTC.

Le compte client « TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 649.258.

- La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 154.819 Euro soit D : 522.366.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 482.246.

- Votre société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts, payable par semestre et d'avance. Ce loyer est majoré tous les 2 ans de 5% et ce à partir de la troisième année de la location.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 18.528.

### **B/ Répartition des charges communes**

- Votre société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 823.702.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 470.332.

- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl a fait supporter votre société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 263.846.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 161.112.

- Votre société a fait supporter la société TALOS, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 9.148.

### **C/ Avances en comptes courants**

- Votre société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle est remboursable dans un délai de 24 mois. Ce délai a été prorogé de 24 mois supplémentaires à deux reprises.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2024, a été de D : 48.000.

- Votre société a conclu au 31 décembre 2021 un protocole d'accord avec la société "TALOS" qui a pour objet le règlement d'une partie du solde client pour un montant de D : 220.000, par le biais d'un prêt productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt est remboursable à partir du 31 janvier 2023 moyennant une échéance mensuelle en principal de D : 10.000 et des intérêts payables à la fin de chaque année.

Le remboursement effectué en 2024 s'élève à D : 32.500.

L'encours du prêt s'élève au 31 décembre 2024 à D : 137.500, et les produits financiers y afférents, constatés au titre de l'exercice, ont été de D : 12.901.

- Le compte courant associé de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 33.154.
- Le compte courant associé de la société TALOS présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 7.372.

### **D/ Rémunérations des dirigeants sociaux**

- Votre Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président du Conseil d'Administration et a décidé de lui octroyer une rémunération sous forme d'une prime annuelle.

Le Conseil d'Administration réuni le 6 Mai 2025 a décidé d'octroyer une prime au Président du Conseil, au titre de l'année 2024, pour un montant brut de D : 115.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

- Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 6.000.

Le montant brut des rémunérations servies par la Société Atelier du Meuble à Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 106.864.

Aussi, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE assure la fonction de gérant de la filiale « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN », qui lui sert à ce titre une rémunération mensuelle nette de D : 3.000. Le montant brut des rémunérations servies s'élève à D : 52.078.

- Votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2024 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Anis ARFI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2024 à Mr Anis ARFI jusqu'à la date de sa démission en décembre 2024, et constaté en charges, s'est élevé à D : 147.865 dont D : 29.303 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2024 a nommé le Directeur Central Mr Mohamed Walid BELLALOUNA en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2024 à Mr Mohamed Walid BELLALOUNA et constaté en charges, s'est élevé à D : 117.956 dont D : 22.434 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 8 mai 2025

**FINOR**

Karim DEROUCHE